

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE.
ECOLE ELEMENTAIRE ARAGON 93500 PANTIN
SAMEDI 06/12/2003 et SAMEDI 13/12/2003 8 H 30 – 11 H 30

QUESTIONS DEBATTUES :

- Question n° 3 : Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?
Question n° 2 : Quelles doivent-être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
Question n° 1 : Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?
Question n° 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?
Question n° 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
Question n° 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

DEBAT SUR LE DEBAT :

les mots-clefs orientent trop le débat.
Temps de débat trop court pour un sujet si vaste.
Quel impact aura cet exercice de démocratie participative ?
Aucune question n'évoque le budget de l'éducation nationale.
Les participants étaient surtout motivés par la possibilité d'échanges entre parents et enseignants plutôt que par un monologue sur internet.

LES POINTS FORTS DE LA DISCUSSION :

- **L'ETAT DOIT ETRE LE GARANT DE L'EGALITE POUR TOUS.**

L'école de la République c'est le service public, laïc, offert à tous. Si le service est bien rendu, sa valeur est reconnue automatiquement.
L'école ne peut pas à elle seule combler toutes les inégalités (difficultés sociales, difficultés de logement, ghettoïsation)

Les écoles en Z.E.P. ne sont pas des écoles au rabais : programmes nationaux, seules les stratégies et le temps nécessaire pour apprendre changent. « En Z.E.P., on y croit mais on s'épuise. »
Pourquoi les enseignants d'origine maghrébine vont-ils plutôt enseigner en Z.E.P. alors que d'autres enseignants choisissent d'en partir ?
De nombreux parents, qui en ont la possibilité, choisissent d'échapper aux Z.E.P., par le déménagement ou la demande de dérogation, puisque certaines facultés sont interdites aux étudiants de Seine-Saint-Denis.

Constat général d'un manque de moyens pour l'Education Nationale : moyens humains, crédits, salaires des enseignants à la hauteur de leur mission, manque de temps institutionnel pour la concertation. Nécessité de développer les moyens d'une meilleure formation continue des enseignants. Nécessité de postes supplémentaires d'assistantes sociales et d'infirmières dès l'élémentaire. Inégalité constatée dans la mise en place de l'enseignement des langues vivantes. (Contre le monopole de l'Anglais, et pour une diversité « européenne » des langues, pour un enseignement le plus précoce possible.)
Dans l'enseignement spécialisé, 25 % des postes sont tenus par des enseignants non formés.

L'Etat ne doit-il pas aider les communes pour financer les constructions d'écoles ?
Suppression regrettée des Aides-Educateurs.
Le manque de moyens doit-il être pallié par des bénévoles dans les écoles ?

Certaines associations peuvent avoir un rôle complémentaire, à condition de travailler dans un cadre partenarial (avec des conventions clairement établies).

L'accès limité dans les écoles à cause du plan VIGIPRATE entraîne des difficultés de contacts entre parents et enseignants.

Les parents expriment un fort désir d'information sur ce que font les enfants à l'école, mais il ne faut pas négliger le besoin d'autonomie et d'émancipation des enfants qui grandissent.

Il faut revaloriser l'enseignement technique en développant ses filières, mais il faut prendre garde à l'influence possible des entreprises sur le choix des options. La spécialisation relève de la vie active. Les différentes expériences européennes montrent la nécessité **d'un socle solide de culture générale pour tous.**

L'école doit développer l'esprit critique face aux tentations de la publicité et de l'image.

Le port de l'uniforme a été évoqué à propos de la mode et des enfants consommateurs de marques.

L'école doit refuser la marchandisation et la sponsoring.

Faut-il supprimer la mixité ?

A chaque problème de société, il ne faut pas chercher de solutions par un retour en arrière, mais chercher les solutions d'aujourd'hui et de demain.

L'école et la construction européenne sont-elles indépendantes l'une de l'autre ?

L'enseignement de **l'histoire** doit-il amener à penser l'histoire d'une manière franco-européenne en gommant ce qui nous oppose pour construire l'unité européenne ou bien l'histoire doit-elle nous permettre de mieux nous connaître pour construire notre propre identité ?

Apprentissage de la lecture : Faut-il rendre obligatoire la scolarité en maternelle afin de favoriser les apprentissages fondamentaux et en particulier la lecture ?

Les visites médicales et les tests passés en grande section de maternelle ne permettent pas suffisamment le dépistage d'une dyslexie éventuelle. Le diagnostic doit être établi par un médecin, et non par un enseignant.

Est posée la question du meilleur moment pour le « maintien » dans le cycle pour la maîtrise de la lecture.

Violence et incivilité : Les enfants importent dans l'école la violence extérieure.

Nécessaire prévention dès le plus jeune âge.

Les solutions proposées sont :

- la création de conseils d'école des enfants.
- le parrainage des petits par les grands,
- la pratique des arts martiaux,
- l'intervention ponctuelle de policiers comme co-intervenants dans le cadre d'une meilleure connaissance de la loi,
- les ateliers de la citoyenneté. (civilité, la vie en collectivité, les droits et les devoirs, le respect de l'environnement).

Laïcité :

Le spirituel est du domaine privé.

Nécessité d'un texte (pas nécessairement une loi) ne laissant pas les enseignants seuls régler les problèmes.

Quelle alternative peut-on trouver à l'exclusion ?

Poursuivre le travail de laïcisation de l'école et de l'Etat dans les départements de l'est.

Qu'est-ce que la **discrimination positive** ? Les avis sont partagés.

Un certain consensus se dégage sur : plus de moyens, pour un temps déterminé, *sur des critères sociaux*, là où il y a le plus de besoins.

Nécessité de reconnaître le mérite là où il est, en évitant tout critère religieux ou racial (danger des quotas).

Affirmation de l'importance de **l'instruction civique**.

Aménagement du **temps scolaire** : la question du samedi matin divise les participants. Les réponses varient selon les emplois du temps des écoles.

Expériences en cours :

- les C.P. dédoublés,
- un maître supplémentaire par école,
- création d'une « classe relais » en élémentaire (pour enfants en grandes difficultés comportementales et relationnelles ne pouvant être gérés par les structures habituelles de l'A.I.S.).

Il est souligné la nécessité de faire le bilan de ces expériences pour leur reconduction éventuelle.

CE QUI RESSORT DU DEBAT.

L'école doit instruire et éduquer, elle doit rester nationale.

L'enseignement est un métier.

L'école prépare à la vie professionnelle, sociale et citoyenne.

L'Etat doit s'engager vis-à-vis de son école et de ses enseignants. Il doit favoriser la scolarisation, dans de bonnes conditions, pour tous les enfants, dès deux ans si c'est le souhait des familles et conserver à son école maternelle le niveau de qualité qui lui est reconnu.